

Responsable de service ou d'entité dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

RNCP37523 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	332p
Formacode(s)	13175, 32008
Code(s) ROME	K1403, K1802, K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2026

Certificateur(s)

IPAC · SIRET : 38416491900027

<http://www.ipac-france.com>

EDUSERVICES · SIRET : 52282368100047

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFTEC	35119111900160	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	78644691400164	Former et organiser l'évaluation
ESPL-ECOLE SUPERIEURE DES PAYS DE LOIRE	44344472400027	Former et organiser l'évaluation
IPAC	38416491900027	Former et organiser l'évaluation
IPAC	38416491900183	Former et organiser l'évaluation
LA COMPAGNIE DE FORMATION - PIGIER	32922456200549	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Une étude de l'Observatoire national de l'ESS prévoit plus de 700 000 départs à la retraite d'ici 2025 dans le secteur de l'ESS. Cette étude met en perspective un nécessaire renouvellement des équipes, en identifiant les secteurs d'activité les plus concernés.

Ainsi les organismes du secteur de l'ESS font face à une demande accrue de professionnalisation de leurs activités, avec par voie de conséquence la nécessité d'une montée en compétences et en qualification de leurs effectifs salariés visant à procurer une offre de services de haute qualité à leurs bénéficiaires.

Les titulaires de la certification de Responsable de service ou d'entité dans le secteur de l'économie sociale et solidaire doivent donc posséder une connaissance experte de son écosystème (modèles économiques, acteurs, fonctionnement, etc.) et de ses spécificités.

Ils doivent aussi avoir conscience des conditions de travail propres au secteur, reposant sur des valeurs prégnantes : utilité sociale, solidarité, éthique. Les entreprises de l'ESS valorisent d'ailleurs leur vocation sociale pour cibler des

candidats et des candidates se reconnaissant dans ces valeurs, centrées sur l'humain, dans une logique de responsabilité sociétale et environnementale.

D'autre part les organismes d'ESS sont conduits à chercher de nouvelles sources de financement des projets développés, au-delà des sources publiques traditionnelles telles que l'État ou les collectivités locales. Ainsi ils s'engagent dans des rapports marchands sans perdre leur finalité éthique : le service à la collectivité et l'humain au cœur de l'action.

ACTIVITÉS VISÉES

Définition du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité à partir de l'identification et de l'analyse des besoins sociétaux et des initiatives innovantes du territoire

Mise en œuvre de l'offre de services liée au projet d'utilité sociétale ainsi que sa promotion en interne et en externe

Evaluation de la performance du projet d'utilité sociétale et le reporting auprès des parties prenantes concernées

Elaboration du budget prévisionnel et la recherche des ressources permettant de mener à bien le projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité

Vérification de la bonne utilisation des soutiens financiers obtenus

Mise en conformité du service ou de l'entité avec le cadre réglementaire propre à l'activité d'économie sociale et solidaire et la vérification de la qualité de vie au travail au sein de la structure

Constitution d'équipes de travail opérationnelles et pérennes

Organisation du travail et l'animation des équipes en mode projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le territoire d'intervention en réalisant un diagnostic territorial pour identifier les besoins sociétaux et les caractéristiques de l'écosystème d'économie sociale et solidaire afin de définir les axes stratégiques et opérationnels d'intervention

Concevoir le projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en concertation avec les parties prenantes et la hiérarchie en identifiant les différentes ressources disponibles dans un esprit d'inclusion pour élaborer l'offre de services répondant aux besoins identifiés lors du diagnostic territorial et convaincre les différentes parties prenantes privées et publiques

Élaborer un plan d'action inclusif en déterminant les étapes, les moyens nécessaires au bon fonctionnement du projet, et les ressources mise à disposition des bénéficiaires pour mettre en œuvre le projet avec l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs internes et externes)

Assurer la communication interne et externe du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en s'appuyant sur un système d'information inclusif pour faire connaître et valoriser son offre de services auprès des bénéficiaires et des partenaires

Initier des partenariats à impact avec les institutions et organismes extérieurs en représentant le service ou l'entité dans ses relations avec les différents acteurs du territoire pour mettre en synergie les compétences respectives de chacun afin de garantir le succès de l'offre de services

Analyser les résultats du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en utilisant des indicateurs d'impact social et environnemental pour évaluer la performance du projet au regard des objectifs fixés dans le plan d'action

Transmettre les résultats issus de l'analyse de l'efficacité des actions menées aux parties prenantes concernées (hiérarchie, conseil d'administration, organismes de tutelle), sous la forme d'une synthèse argumentée et d'un tableau de bord actualisé pour débattre des axes de progrès possibles et de leur mise en place

Élaborer le budget prévisionnel du service ou de l'entité en recensant l'ensemble des ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles ...) pour le soumettre aux parties concernées en vue de son acception et/ou d'ajustements

Participer à la recherche des ressources financières en ciblant les sources de financement potentiel (fonds privés et fonds publics) pour réaliser le montage des dossiers et/ou des actions de financement de l'offre de services afin de sécuriser la faisabilité opérationnelle des projets de la structure

Négocier avec les futurs partenaires les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques nécessaires à l'activité du service ou de l'entité ainsi que les conditions de leur mise à disposition en adoptant des techniques de négociation respectueuses des intérêts et caractéristiques de chacune des parties pour formaliser des accords permettant de garantir la pérennité et le succès du projet

Créer des tableaux de bord de suivi de la performance de l'offre de services en déterminant les indicateurs spécifiques à l'activité ESS pour piloter le budget prévisionnel de la structure et s'assurer de l'utilisation conforme des fonds mobilisés afin de vérifier l'efficacité du plan d'actions et alerter les parties concernées en cas d'écarts constatés ou de risques potentiels

Surveiller l'évolution des réglementations sociales, administratives et sectorielles spécifiques à l'économie sociale et solidaire en mettant en place une veille juridique, réglementaire et sectorielle pour effectuer les modifications nécessaires en interne afin de s'assurer de la pérennité de l'offre de services dans une logique d'amélioration continue

Détecter les situations génératrices de stress au sein de l'activité, en échangeant avec les collaborateurs et la hiérarchie à partir d'une grille préétablie pour identifier les risques psychosociaux au sein du service ou de l'entité afin de mettre en place, avec la hiérarchie et les instances compétentes, (CSE, Médecine du travail ...) des actions de prévention

Transmettre aux services experts les éléments nécessaires à la gestion comptable et administrative du service ou de l'entité en utilisant ses connaissances pour permettre la réalisation des obligations comptables et administratives de la structure

Identifier les ressources humaines internes et externes, salariées et bénévoles nécessaires au bon fonctionnement du service ou de l'entité en établissant une cartographie des besoins en compétences afin d'effectuer les recrutements utiles dans une démarche d'inclusion respectueuse des valeurs de l'économie sociale et solidaire

Recruter, après avoir réalisé une cartographie les ressources humaines internes et externes nécessaires au bon fonctionnement du service ou de l'entité pour respecter les objectifs du projet dans une démarche d'inclusion

Mettre en place un plan de formation en présentiel et à distance en croisant les besoins du service ou de l'entité et les savoirs, savoir-faire et savoir-être actuels des ressources humaines mobilisées pour favoriser le développement des compétences en interne afin de renforcer la performance et l'employabilité des parties prenantes salariées et bénévoles au service de la conduite du projet d'utilité sociétale de la structure

Organiser en mode projet le travail des équipes mobilisées sur la mise en œuvre du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en utilisant des outils collaboratifs agiles pour coordonner les compétences individuelles et collectives afin de satisfaire les bénéficiaires de l'offre de services

Animer, en présentiel et à distance, les équipes internes et externes en charge du projet d'utilité sociétale porté par le service ou l'entité en utilisant des techniques adaptées aux différences culturelles et déontologiques pour fédérer les parties prenantes dans une démarche d'inclusion

Résoudre les conflits individuels ou collectifs en identifiant l'origine et la nature des situations problématiques auprès des parties prenantes grâce à des techniques de médiation et de communication appropriées afin de favoriser un environnement de travail encourageant l'ouverture d'esprit, l'inclusion et la motivation

Encadrer, en présentiel et/ou à distance, les équipes internes et externes dans une posture de manager-coach en mettant en place les principes de management par les valeurs pour accompagner l'expression du potentiel des individus afin de fédérer leur engagement au service de la réussite collective du projet d'économie sociale et solidaire

Blocs de compétences

RNCP37523BC01 — Concevoir le projet ESS en collaboration avec les parties prenantes du service ou de l'entité d'économie sociale ou solidaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le territoire d'intervention en réalisant un diagnostic territorial pour identifier les besoins sociétaux et les caractéristiques de l'écosystème d'économie sociale et solidaire afin de définir les axes stratégiques et opérationnels d'intervention

Concevoir le projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en concertation avec les parties prenantes et la hiérarchie en identifiant les différentes ressources disponibles dans un esprit d'inclusion pour élaborer l'offre de services répondant aux besoins identifiés lors du diagnostic territorial et convaincre les différentes parties prenantes privées et publiques

Élaborer un plan d'action inclusif en déterminant les étapes, les moyens nécessaires au bon fonctionnement du projet, et les ressources mise à disposition des bénéficiaires pour mettre en œuvre le projet avec l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs internes et externes)

Assurer la communication interne et externe du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en s'appuyant sur un système d'information inclusif pour faire connaître et valoriser son offre de services auprès des bénéficiaires et des partenaires

Initier des partenariats à impact avec les institutions et organismes extérieurs en représentant le service ou l'entité dans ses relations avec les différents acteurs du territoire pour mettre en synergie les compétences respectives de chacun afin de garantir le succès de l'offre de services

Analyser les résultats du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en utilisant des indicateurs d'impact social et environnemental pour évaluer la performance du projet au regard des objectifs fixés dans le plan d'action
Transmettre les résultats issus de l'analyse de l'efficacité des actions menées aux parties prenantes concernées (hiérarchie, conseil d'administration, organismes de tutelle), sous la forme d'une synthèse argumentée et d'un tableau de bord actualisé pour débattre des axes de progrès possibles et de leur mise en place

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier écrit et présentation orale devant le jury

RNCP37523BC02 — Assurer le pilotage opérationnel de la gestion financière, juridique et administrative du service ou de l'entité d'économie sociale ou solidaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer le budget prévisionnel du service ou de l'entité en recensant l'ensemble des ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles ...) pour le soumettre aux parties concernées en vue de son acception et/ou d'ajustements

Participer à la recherche des ressources financières en ciblant les sources de financement potentiel (fonds privés et fonds publics) pour réaliser le montage des dossiers et/ou des actions de financement de l'offre de services afin de sécuriser la faisabilité opérationnelle des projets de la structure

Négocier avec les futurs partenaires les ressources financières, humaines, matérielles et logistiques nécessaires à l'activité du service ou de l'entité ainsi que les conditions de leur mise à disposition en adoptant des techniques de négociation respectueuses des intérêts et caractéristiques de chacune des parties pour formaliser des accords permettant de garantir la pérennité et le succès du projet

Créer des tableaux de bord de suivi de la performance de l'offre de services en déterminant les indicateurs spécifiques à l'activité ESS pour piloter le budget prévisionnel de la structure et s'assurer de l'utilisation conforme des fonds mobilisés afin de vérifier l'efficacité du plan d'actions et alerter les parties concernées en cas d'écarts constatés ou de risques potentiels

Surveiller l'évolution des réglementations sociales, administratives et sectorielles spécifiques à l'économie sociale et solidaire en mettant en place une veille juridique, réglementaire et sectorielle pour effectuer les modifications nécessaires en interne afin de s'assurer de la pérennité de l'offre de services dans une logique d'amélioration continue

Détecter les situations génératrices de stress au sein de l'activité, en échangeant avec les collaborateurs et la hiérarchie à partir d'une grille préétablie pour identifier les risques psychosociaux au sein du service ou de l'entité afin de mettre en place, avec la hiérarchie et les instances compétentes, (CSE, Médecine du travail ...) des actions de prévention

Transmettre aux services experts les éléments nécessaires à la gestion comptable et administrative du service ou de l'entité en utilisant ses connaissances pour permettre la réalisation des obligations comptables et administratives de la structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle devant le jury

RNCP37523BC03 — Encadrer et animer une équipe d'un service ou d'une entité du secteur de l'économie sociale ou solidaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les ressources humaines internes et externes, salariées et bénévoles nécessaires au bon fonctionnement du service ou de l'entité en établissant une cartographie des besoins en compétences afin d'effectuer les recrutements utiles dans une démarche d'inclusion respectueuse des valeurs de l'économie sociale et solidaire

Recruter, après avoir réalisé une cartographie les ressources humaines internes et externes nécessaires au bon fonctionnement du service ou de l'entité pour respecter les objectifs du projet dans une démarche d'inclusion

Mettre en place un plan de formation en présentiel et à distance en croisant les besoins du service ou de l'entité et les savoirs, savoir-faire et savoir-être actuels des ressources humaines mobilisées pour favoriser le développement des compétences en interne afin de renforcer la performance et l'employabilité des parties prenantes salariées et bénévoles au service de la conduite du projet d'utilité sociétale de la structure

Organiser en mode projet le travail des équipes mobilisées sur la mise en œuvre du projet d'utilité sociétale du service ou de l'entité en utilisant des outils collaboratifs agiles pour coordonner les compétences individuelles et collectives afin de satisfaire les bénéficiaires de l'offre de services

Animer, en présentiel et à distance, les équipes internes et externes en charge du projet d'utilité sociétale porté par le service ou l'entité en utilisant des techniques adaptées aux différences culturelles et déontologiques pour fédérer les parties prenantes dans une démarche d'inclusion

Résoudre les conflits individuels ou collectifs en identifiant l'origine et la nature des situations problématiques auprès des parties prenantes grâce à des techniques de médiation et de communication appropriées afin de favoriser un environnement de travail encourageant l'ouverture d'esprit, l'inclusion et la motivation

Encadrer, en présentiel et/ou à distance, les équipes internes et externes dans une posture de manager-coach en mettant en place les principes de management par les valeurs pour accompagner l'expression du potentiel des individus afin de fédérer leur engagement au service de la réussite collective du projet d'économie sociale et solidaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la certification de Responsable de service ou d'entité travaille dans des secteurs d'activité hétérogènes, ayant en partage des valeurs éthiques : secteur de l'intervention sociale et environnementale, du lien social et familial, de l'éducation populaire, de l'animation sociale et culturelle, du développement social, du sanitaire et social, de l'insertion sociale et professionnelle, du sport, de l'action humanitaire, du tourisme social et familial, de la formation, de la banque, des mutuelles, des assurances, de l'écologie ...

Dans ce cadre il, elle peut exercer son métier au sein d'entreprises et structures inscrivant leur action dans le cadre de l'économie sociale et solidaire tel que défini par loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014. Il peut s'agir :

- d'associations : entreprises à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901, leurs activités sont hétérogènes et concernent notamment l'action sociale, l'éducation, la santé, le sport, la culture, les loisirs et le tourisme, l'hébergement, l'accueil, la restauration ...
- de coopératives : caractérisées par leur gouvernance démocratique et la participation économique des membres qui y adhèrent, elles peuvent être constituées de regroupements de consommateurs, de salarié(e)s ou d'entrepreneurs qui poursuivent des buts communs : coopératives agricoles, coopératives de production ou encore coopératives de crédit ou centrales d'achat alimentaires.
- de mutuelles : elles se caractérisent par la nature non lucrative de leurs activités, le partage équitable des frais entre les sociétaires, ou encore la solidarité professionnelle ou territoriale. Elles fournissent notamment des services d'assurance des personnes et des biens.
- de fondations/fonds de dotation : elles gèrent de l'argent privé pour un intérêt général. Leurs activités concernent souvent le secteur de la recherche scientifique et de l'enseignement, ou le secteur de la santé.
- de sociétés commerciales non coopératives : ces sociétés doivent, en plus de mettre en œuvre les critères de fonctionnement des entreprises traditionnelles de l'ESS, justifier de leur utilité sociale et appliquer des principes de gestion supplémentaires. Ayant une finalité sociale à travers leur activité marchande et concurrentielle, elles peuvent disposer d'un agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale).
- d'entreprises adaptées et de services d'aide par le travail (AE et ESAT) et de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : au cœur des enjeux de l'inclusion, elles visent l'intégration durable des travailleurs handicapés dans l'emploi et ouvrent à l'insertion sociale et professionnelle de personnes exclues du marché de l'emploi

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur adjoint d'établissement de l'économie sociale et solidaire

Chef de service

Responsable d'unité ou de service

Responsable de pôle

Responsable de service

Responsable de secteur

Responsable d'agence

Responsable de développement de projets d'économie sociale et solidaire

Chargé de missions d'économie sociale et solidaire

Chargé de projet

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 a défini le périmètre de ce secteur d'activités : « l'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, une gestion conforme à certains principes de gestion (lucrativité limitée). »

Cette loi ne réglemente pas en elle-même les métiers liés à l'ESS, mais elle permet de procurer à ce secteur d'activité une reconnaissance en tant que « mode d'entreprendre » spécifique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire au minimum d'une certification professionnelle de niveau de qualification 5 inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou d'un diplôme équivalent ou d'un parcours de formation postérieur à un niveau de qualification 4 validé par le certificateur.

Dans le cas d'un diplôme étranger obtenu hors de l'Union Européenne, soit le projet du candidat est étudié par l'organisme Campus France sur dossier et entretien pour obtenir sa validation (le certificateur IPAC se réservant cependant le droit de demander des vérifications supplémentaires), soit le candidat fournit une attestation de comparabilité délivrée par le centre ENIC-NARIC France (organe de France Education International). Cette attestation établit une comparaison entre un diplôme étranger et les niveaux du cadre des certifications français et du cadre européen des certifications.

Dans le cas où le candidat ne disposerait pas des prérequis donnant accès à la certification visée, il a toutefois la possibilité de déposer un dossier de validation des acquis pédagogiques, professionnels et personnels en vue d'obtenir une dérogation. Toute demande de dérogation est étudiée par une commission placée sous l'autorité du certificateur IPAC.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le directeur de l'organisme certificateur IPAC ou son représentant désigné

Un responsable de filière : responsable pédagogique de la formation

Deux représentants professionnels du secteur d'activité du métier visé par la certification

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 020 €
Selon la branche	6 300 € – 8 095 €
Prise en charge	Branches concernées
8 020 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 095 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
8 030 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation
7 900 €	CPNEFP Mutualité
6 500 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/04/2026
Date de dernière délivrance possible	24/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	47	0	100 %	—
2020	29	0	84 %	42 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19207

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP19207, RNCP34305, RNCP36867

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

IPAC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37523/>